

# LE DOMAINE DE MON REPOS A LAUSANNE

*On nous a souvent demandé des renseignements sur le domaine de Mon Repos, propriété de la ville de Lausanne, et qui abrite également la chancellerie, la librairie et le Musée du Comité international olympique. Nous sommes donc heureux de pouvoir donner à ce sujet les renseignements qui suivent :*

Le domaine de Mon Repos s'est constitué au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'achat de diverses vignes. La première maison fut construite vers 1747 par le contrôleur général Abraham Secrétan. En 1756, il vendit à Philippe de Gentils, marquis de Langallerie, baron de Saintonge, dont la mère avait possédé quelques années le Château d'Allaman.

Le marquis de Langallerie avait épousé une Lausannoise, Angélique de Constant Rebecque. Très lié avec Voltaire au temps de ses séjours à Lausanne, Langallerie aménagea à Mon Repos une salle de spectacles pour y jouer les tragédies et comédies du grand philosophe. Le salon fut la salle des spectateurs et la grange contiguë devint la scène. Les hôtes de Mon Repos, Langallerie et sa femme, de même que son beau-frère, furent au nombre des acteurs.

Après le décès de Langallerie en 1773, Mon Repos fut loué aux divers : à une grande dame anglaise proche de la famille royale ; à une princesse allemande malade, Caroline-Louise de Waldeck ; à trois princes du Wurtemberg ; au prince de Reuss-Greiz.

En 1791, Ph. de Saussures, baron de Bercher, achète Mon Repos, l'occupe lui-même un temps et le loue parfois à des étrangers.

En 1802, vente à Michel Hollard-Grenier, un négociant lausannois, qui le revend à un sien cousin, Vincent Perdonnet, agent de change à Paris, ami de Frédéric-César de la Harpe.

En 1817, Vincent Perdonnet fait subir une transformation complète au bâtiment, l'exhausse et le munit d'un péristyle, de spacieuses vérandas, crée un beau vestibule à colonnes, fait disparaître la partie rurale de l'ancien bâtiment. Les architectes parisiens Damène et Leclève furent consultés sur tout cela et c'est l'architecte lausannois Henri Perregaux qui exécuta.

Puis un parc fut créé avec intelligence et goût par le dessinateur de jardins, le Parisien Montsalier. On aménagea des grottes, des cascades de fontaines, de belles avenues, de grandes écuries « messagerie », des volières et une tour façon moyen âge.

Vincent Perdonnet, dont la devise « Toujours agité, jamais abattu » se lit sur la façade nord du petit palais, avait connu, en effet, des alternatives de revers et de succès.

Il mourut en 1850, âgé de quatre-vingt-deux ans. Le second de ses fils, Gustave Perdonnet, lui succéda à Mon Repos (1822-1913). C'est lui qui vendit à la commune de Lausanne en 1910.

MM. Perdonnet et fils furent très hospitaliers et reçurent dans leurs salons quantité de notabilités ; citons en particulier :

Trois frères de Napoléon I<sup>er</sup>, à savoir :

Jérôme-Bonaparte, ex-roi de Westphalie (dont l'épouse mourut en 1835 à l'Avant-Poste) ;

Joseph Bonaparte, ex-roi d'Espagne ;

Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande, puis le fils de ce dernier, le futur Napoléon III ;

la princesse Mathilde (fille de Jérôme Bonaparte) ;

les fils de Louis-Philippe, ducs d'Orléans et de Chartres ;

Frédéric et Alexandre, princes de Prusse ; Léopold de Hohenzollern, dont la candidature au trône d'Espagne déclencha la guerre de 1870 ;

Isabelle II, ex-reine d'Espagne ; son fils, Alphonse XII, roi d'Espagne ;

le prince de Galles, futur Edouard VII, et ses deux fils.

Quant à Napoléon I<sup>er</sup>, il est tout à fait faux de dire qu'il est venu au Mon Repos actuel, soit le Mon Repos Perdonnet, puisqu'il a Bté acquis et transformé dès 1817, alors que Napoléon était à Sainte-Hélène depuis deux ans.

Mais ses frères, en revanche, ont passé maintes fois le seuil de la maison Perdonnet.

Peut-être a-t-on fait une confusion avec la maison voisine de Villamont qui, en 1800, était la propriété de Rodolphe-Emmanuel de Haller, ancien fournisseur d'Italie. Il

invita à sa table le premier consul lorsqu'en mai 1800, il passa à Lausanne, en se rendant au Grand-Saint-Bernard. On dit que c'est en souvenir de ce passage à Villamont que Rodolphe de Haller fit ériger un petit pavillon en forme de temple grec qui existe encore au-dessus de Mon Repos, tout près de l'école primaire dite de Villamont. A cette époque, ce morceau faisait partie de la propriété de Villamont.

Par acte du 20 juin 1910, la ville de Lausanne a acquis de M. Gustave Perdonnet la propriété de Mon Repos pour le prix de Fr. 2 000 000,—.

Cette propriété a été soumise à l'usufruit de M. Gustave Perdonnet, jusqu'à son décès, survenu en février de l'année 1921. Au mois d'octobre de la même année, le Conseil communal accorda à la Municipalité un crédit de Fr. 50 000,— pour la réfection du bâtiment principal de Mon Repos, etc.

### MUSÉES

Le deuxième étage du bâtiment de Mon Repos est consacré au Musée du Vieux-Lausanne. On y admire quelques très beaux meubles qui n'ont pu trouver place à l'Évêché, mais c'est la, avant tout, qu'est exposée la section la plus remarquable de ce petit musée, à savoir : les séries iconographiques, peintures, dessins, gravures, lithographies et photographies concernant Lausanne. Des dons généreux et des acquisitions nombreuses 'ont permis de réunir une collection de grande valeur où les gravures aquarellées d'Aberli, Sprunglein, Joyeux et Weselberg, Linck, Lory, les dessins de Du Bois, Bryner, Martens, et de tant d'autres artistes, voisinent avec les peintures originales de Piot, Volmar, Naef, Bonnet, et celles plus modernes de Charles Vuillermét et Curtat.

C'est aussi à Mon Repos, mais au troisième étage, qu'on peut visiter le Musée du Comité international olympique, comprenant des œuvres d'art modernes de divers pays ainsi que la magnifique collection des décorations du baron de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques modernes.

Lausanne est, en effet, le siège du Comité international olympique depuis 1914. Son

bureau, premièrement installé au Casino de Montbenon, a été transféré à Mon Repos en 1922.

### COLLECTION BENOIST

Par testament et codicille du 24 février 1914, M. Louis-Marcel Benoist, ancien avoué près le Tribunal civil de première instance de la Seine, à Paris, à légué généreusement à la Confédération suisse :

1. Le mobilier artistique qu'il possédait à Lausanne, comprenant des tentures, meubles d'art, services de table, gravures et bibliothèques.
2. Un capital en valeurs diverses, dont le montant, en 1921, était d'environ Fr. 840 000,—.

La Confédération entra en possession du legs en 1920. Pour se conformer au vœu formulé oralement par le testateur, le Conseil fédéral décida de remettre le mobilier d'art aux autorités du canton de Vaud et de la ville de Lausanne, à charge par celles-ci d'en faire une exposition permanente dont elles auraient la garde.

Quant aux capitaux, le Conseil fédéral les constitua en fondation, sous le nom de « Fondation Marcel Benoist pour l'encouragement des recherches scientifiques ».

Les négociations entreprises dès 1919 aboutirent à une convention par laquelle les collections Benoist étaient confiées à la ville de Lausanne.

### INSTALLATION DE SALLES DE RÉCEPTION

Jusqu'en 1938, les réceptions offertes par la ville de Lausanne se déroulaient en divers locaux, mais la ville ne possédait pas une maison permettant un accueil à la fois plus intime et plus officiel. Le 19 juillet 1938, donnant suite à des propositions municipales, le Conseil communal décida d'aménager Mon Repos pour rendre cette propriété accueillante. Cette décision est dans la ligne de l'histoire et permet ainsi de continuer, dans un cadre approprié, les traditions séculaires d'hospitalité attachées à cette demeure.